Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir interpellé sur les questions d'inclusion sociale qui sont au cœur de mon projet pour Asnières. Soyez assurés de ma reconnaissance envers les associations qui accompagnent au quotidien les personnes en difficulté comme de ma volonté de travailler à vos côtés pour faire reculer la pauvreté et la précarité.

Je vous prie donc de trouver ci-dessous des éléments de réponse aux différents sujets que vous soulevez et qui reprennent pour l'essentiel les engagements inscrits dans mon livre-projet pour Asnières (www.asnieresetvous.fr/page/projet). J'ai fait le choix d'un livre car ce qui y est écrit engage davantage qu'un tract, qui s'envole généralement une fois l'élection passée.

Au cœur de mon projet figure l'engagement de faire d'Asnières « une ville soucieuse de chacun » car j'en ai la conviction, le premier devoir d'une collectivité humaine est d'organiser en son sein des mécanismes de solidarité.

A cet égard, je m'engage à faire de la santé une grande cause municipale à travers un plan dédié (dont vous trouverez les détails ici : https://asnieresetvous.fr/actualites/991/votre-sante-notre-grande-cause-municipale). Nous le savons, il est de plus en plus difficile de trouver un médecin à Asnières. C'est encore plus vrai pour les personnes en situation de précarité. La santé n'est pas la première compétence de la commune, mais le Maire peut agir en finançant par exemple des maisons de santé afin de faciliter l'installation de praticiens, qu'ils soient généralistes ou spécialistes.

Ma volonté est également d'avoir une action forte pour lutter contre la solitude de nos aînés, en particulier les plus fragiles socialement et physiquement. Pour cela, je souhaite mettre en place un dispositif de parrainage entre nos aînés et les enfants de la commune, favoriser l'habitat intergénérationnel, accompagner les plus âgés dans l'ère numérique, renforcer notre système de transport à la demande et pour les plus fragiles, garantir le déplacement à domicile des services administratifs ainsi que le portage de livres à domicile par les médiathèques de la ville. Pour garantir un accompagnement dans les moments les plus difficiles, je souhaite faciliter la mise en place d'un service de télé-assistance pour les personnes âgées et un soutien des aidants par la collectivité.

Assurer l'égalité des droits de tous les citoyens, c'est placer le handicap au cœur de chaque délégation municipale. En matière d'éducation par exemple, je souhaite répondre au besoin d'encadrement particulier des enfants concernés par le recrutement d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) municipaux. Pour accompagner les parents et faciliter leurs démarches, je proposerai un interlocuteur unique au sein du service éducation-petite enfance. Mais au-delà d'une approche thématique, je souhaite faire d'Asnières une ville inclusive, ce qui implique un audit précis pour avoir connaissance des principaux points de difficulté, en nous appuyant sur les témoignages concrets d'Asniérois porteurs de handicap. Nous réaliserons les travaux dans la durée, en veillant à rendre la signalétique rapidement accessible à

tous. Dans le cadre de notre politique anti-incivilités, je souhaite renforcer la lutte contre la fraude à la carte qui permet d'avoir accès aux places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap. Les services municipaux devront être particulièrement exemplaires. Le site de la mairie comme les documents administratifs seront adaptés et le personnel municipal, formé.

La question du logement est bien sûr une préoccupation constante. Asnières compte environ 21% de logements sociaux. Pour atteindre l'objectif de 25% fixé par la loi, je tiens à appliquer deux principes cardinaux : d'une part, la recherche d'une mixité harmonieuse dans l'ensemble de la ville plutôt qu'une concentration des logements sociaux dans certains quartiers et, d'autre part, la diversification de logements sociaux que nous construisons, ce qui inclut notamment l'habitat intergénérationnel qui, comme je l'ai indiqué, est une de nos priorités pour nos aînés. Par ailleurs, je souhaite garantir la transparence dans l'attribution des logements en remettant en place la commission d'attribution supprimée par le maire actuel, mais aussi en l'ouvrant au public et en y associant les citoyens. Je souhaite également rétablir la bourse au logement inter-bailleurs et lutter contre la vacance locative qui représente 10% du parc de logements.

Les premières victimes de la précarité, ce sont aussi nos enfants. S'il est un sujet sur leguel la ville peut agir, c'est bien celui de l'alimentation à travers la restauration scolaire. A cet égard, je m'engage à garantir à tous nos enfants des repas de qualité aux apports nutritifs variés. Cela passe par un dialogue franc - parfois ferme - avec le prestataire de la ville, la SOGERES. Le cas échéant, je n'hésiterai pas à envisager la reconstitution d'une cuisine centrale. Nous n'y arriverons néanmoins pas seul sans un coût prohibitif qui se répercuterait soit sur les finances de la ville, soit directement sur le pouvoir d'achat des parents, ce à quoi je me refuse. Aussi, je propose que nous nous inspirions de ce qu'ont fait d'autres communes des Hauts-de-Seine - à savoir Montrouge, Sceaux, Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine - avec une mise en commun de leur cuisine centrale. Dans mon livre-projet pour Asnières, j'ai pris plusieurs autres engagements concernant la restauration scolaire : aller vers le 100 % d'agriculture responsable ou bio, recourir aux circuits courts - notamment de producteurs qui pourront être visités par les enfants ce qui renforce la dimension pédagogique -, ou encore adopter le zéro plastique à la cantine.

Pour accompagner les parents les plus défavorisés, nous étudierons la possibilité de proposer des dispositifs innovants comme les crèches à vocation d'insertion professionnelle (crèches AVIP), c'est-à-dire dédiées aux parents en recherche d'emploi, notamment aux mères isolées.

Concernant l'emploi, je souhaite que nous mettions en place à Asnières le dispositif « Proch'Emploi », dont j'ai accompagné la création dans la Région Hauts-de-France. Il s'agit d'un circuit court entre demandeurs d'emploi et employeurs locaux, que nous mettrons largement à contribution. La mise en place de ce dispositif pourra être assurée par la Maison de l'Emploi, aujourd'hui sous-exploitée, en lien avec d'autres acteurs du territoire. Les citoyens volontaires pourront

également être impliqués dans le dispositif, dans une logique de tutorat citoyen. « Poch'Emploi » favorisera également la création d'entreprise en partenariat avec la CCI du 92 et l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique.

Parmi les projets que nous portons figure également l'implantation d'une école du numérique dans les Hauts d'Asnières, destinée notamment aux jeunes du quartier, alors que le taux de chomage y est très largement supérieur au reste de la ville.

Je soutiendrai également les initiatives citoyennes et associatives comme Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, à laquelle je crois profondément et dont j'ai déjà accompagné le déploiement sur un autre territoire dans un cadre professionnel.

Ces engagements ne sont pas exhaustifs, loin s'en faut. Ils marquent ma volonté d'œuvrer à vos côtés en faveur de la solidarité. Et je reste à votre disposition pour échanger et continuer d'enrichir les actions que je porterai, si je suis élu, en faveur de la solidarité et de l'inclusion.

Bien sincèrement, Alexandre Brugère Candidat aux élections municipales